
États financiers de Cancer de l'ovaire Canada

31 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-12

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration de
Cancer de l'ovaire Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Cancer de l'ovaire Canada (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons, de l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 mars 2020 et 2019, et des soldes de fonds aux 1^{er} avril et aux 31 mars 2020 et 2019. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 29 septembre 2020


Cancer de l'ovaire Canada
État de la situation financière
 Au 31 mars 2020

	Notes	2020 \$	2019 \$
Actif			
Actifs à court terme			
Trésorerie		1 566 182	294 791
Placements	3	1 306 763	1 107 583
Débiteurs		157 091	47 633
Charges payées d'avance		101 992	119 272
		3 132 028	1 569 279
Immobilisations			
Autre actif à long terme	4	60 235	95 317
	5	12 183	9 534
		3 204 446	1 674 130
Passif			
Passifs à court terme			
Créditeurs et charges à payer	12	302 228	183 137
Subventions et dons reportés	6	1 379 847	293 605
		1 682 075	476 742
Engagements et éventualités			
	8		
Soldes de fonds			
Fonds d'administration		1 462 136	1 102 071
Investis en immobilisations		60 235	95 317
		1 522 371	1 197 388
		3 204 446	1 674 130

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration


 _____, administrateur


 _____, administrateur

Cancer de l'ovaire Canada**État des résultats**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	Notes	2020 \$	2019 \$
Produits			
Subvention de la fondation		35 905	44 464
Dons			
Particuliers		573 381	396 203
Entreprises		237 515	116 319
Legs		5 000	6 486
Événements		3 045 104	2 599 024
Santé Canada – Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé		939 552	–
Produits financiers	7	19 181	46 004
Autres		15 072	238 777
		4 870 710	3 447 277
Charges			
Administration	11	411 716	277 300
Sensibilisation et éducation		1 162 009	1 097 919
Collecte de fonds		1 173 376	1 006 827
Recherche		1 201 508	376 622
Soutien		597 118	720 755
		4 545 727	3 479 423
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice		324 983	(32 146)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Cancer de l'ovaire Canada
État de l'évolution des soldes de fonds
 Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	Fonds d'administration	Investis en immobilisations	2020 Total	2019 Total
	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds à l'ouverture	1 102 071	95 317	1 197 388	1 229 534
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	360 065	(35 082)	324 983	(32 146)
Soldes de fonds à la clôture	1 462 136	60 235	1 522 371	1 197 388

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Cancer de l'ovaire Canada
État des flux de trésorerie
 Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	324 983	(32 146)
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	35 082	28 497
Gain à la cession de placements	-	(13 715)
	360 065	(17 364)
Variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie		
Débiteurs	(109 458)	33 443
Charges payées d'avance	17 280	(21 208)
Créditeurs et charges à payer	119 091	14 948
Subventions et dons reportés	1 086 242	104 256
	1 473 220	114 075
Activités d'investissement		
Achat de placements	(719 180)	(1 671 633)
Augmentation d'un autre actif à long terme	(2 649)	(2 438)
Produit de la cession de placements	520 000	1 661 012
	(201 829)	(13 059)
Augmentation de la trésorerie	1 271 391	101 016
Trésorerie au début de l'exercice	294 791	193 775
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 566 182	294 791

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Objectif de l'organisme

Cancer de l'ovaire Canada (« COC »), auparavant l'Association nationale du cancer des ovaires (l'« Association »), a été fondé en 1997 et est voué à vaincre le cancer de l'ovaire. L'organisme fait preuve de leadership en :

- offrant un soutien aux femmes atteintes de la maladie et à leurs familles;
- sensibilisant les femmes atteintes du cancer de l'ovaire, le grand public et les professionnels de la santé en leur offrant des programmes et des documents éducatifs; et en
- finançant la recherche pour mettre au point des techniques de dépistage précoce, améliorer les traitements et, finalement, trouver un moyen de guérir cette maladie.

Le 7 janvier 1998, l'Association a été constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, sous la dénomination Fonds Corinne Boyer, pour poursuivre cette mission. L'Association a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) le 26 mars 1999, avec prise d'effet le 1^{er} août 1998.

Le 28 février 2007, l'Association s'est regroupée avec l'ancien organisme Cancer de l'ovaire Canada (l'« ancien COC ») pour devenir une seule et même organisation. L'Association a acquis les actifs et repris les passifs et les obligations de l'ancien COC après qu'ils lui aient été transférés.

L'ancien COC a été dissous le 29 octobre 2007 et l'Association a par la suite changé sa dénomination pour Cancer de l'ovaire Canada.

Cancer de l'ovaire Canada a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 12 mai 2014.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers de Cancer de l'ovaire Canada sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Les principales méthodes comptables adoptées par Cancer de l'ovaire Canada sont les suivantes :

Comptabilisation des produits

Cancer de l'ovaire Canada applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports affectés. Les subventions et les dons grevés d'une affectation externe, y compris les apports provenant de Santé Canada à l'égard du Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé, sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges de recherche admissibles connexes.

Au cours de l'exercice 2019-2020, Cancer de l'ovaire Canada a conclu avec Santé Canada une entente visant des apports relatifs au Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé. Santé Canada versera à Cancer de l'ovaire Canada des apports grevés d'une affectation externe d'un montant maximal de 10 000 000 \$ pendant la durée de l'entente visant les apports, qui arrivera à échéance le 31 mars 2024. Au cours de l'exercice 2019-2020, des apports de 939 552 \$ ont été distribués.

Les subventions et les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si les sommes à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)*Apports reçus sous forme de services*

Les activités de Cancer de l’ovaire Canada dépendent des services de nombreux bénévoles. La valeur des apports sous forme de services n’est pas comptabilisée dans les présents états financiers étant donné que leur juste valeur ne peut être estimée raisonnablement.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l’amortissement cumulé. Le matériel informatique et de bureau est amorti selon la méthode linéaire sur quatre ans. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle du contrat de location.

Instruments financiers

Les actifs financiers de Cancer de l’ovaire Canada comprennent la trésorerie, les placements et les débiteurs. Les passifs financiers comprennent les créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque Cancer de l’ovaire Canada devient partie aux dispositions contractuelles de l’instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, à l’exception des placements cotés sur des marchés actifs, qui sont comptabilisés à la juste valeur. Toute modification subséquente de la juste valeur est comptabilisée dans l’état des résultats.

Utilisation d’estimations

La préparation d’états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur l’information à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date de l’état de la situation financière ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour l’exercice clos à cette date. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Les soldes assujettis à ces estimations comprennent certaines charges à payer, les subventions et les dons reportés et l’amortissement des immobilisations, qui sont basés sur la durée de vie utile estimative des immobilisations.

3. Placements

Les placements se composent des montants de 1 306 763 \$ (2019 – 1 107 583 \$) détenus dans des comptes d’épargne à intérêt élevé.

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2020 Valeur comptable nette	2019 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	149 572	95 158	54 414	88 780
Matériel informatique	29 270	24 688	4 582	4 582
Matériel de bureau	23 613	22 374	1 239	1 955
	202 455	142 220	60 235	95 317

5. Autre actif à long terme

Cancer de l’ovaire Canada a reçu en don une police d’assurance vie dont Cancer de l’ovaire Canada est à la fois le titulaire et le bénéficiaire. Aux termes de la police, Cancer de l’ovaire Canada doit payer les primes annuelles de la police et Cancer de l’ovaire Canada prévoit continuer à couvrir le coût de ces primes. Jusqu’à présent, aucun produit n’a été comptabilisé dans l’état des résultats à l’égard de ce don. Les primes payées sur cette police sont comptabilisées en tant qu’actif à long terme dans l’état de la situation financière. Advenant que Cancer de l’ovaire Canada cesse de payer les primes de la police, le montant inscrit à l’actif à titre d’actif à long terme, diminué de toute portion de la valeur de rachat reçue, sera passé en charges. Lorsque Cancer de l’ovaire Canada recevra des prestations de la police, les produits tirés de ce don seront constatés en tant qu’écart entre le cumul des paiements de primes et le versement reçu de la police. Au 31 mars 2020, le solde de cet actif à long terme était de 12 183 \$ (31 mars 2019 – 9 534 \$).

6. Subventions et dons reportés

Les subventions et les dons reportés se composent d’apports grevés d’affectations externes non dépensés et d’autres produits reportés. Le tableau suivant présente les variations des soldes des apports grevés d’affectations externes et des autres produits reportés.

	2020	2019
	\$	\$
Solde d’ouverture	293 605	189 349
Plus : montant reçu au cours de l’exercice	2 260 795	406 453
Moins : montant comptabilisé à titre de produit de l’exercice	(1 174 553)	(302 197)
Solde de clôture	1 379 847	293 605

Le solde comprend les éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Apports grevés d’affectations externes	1 284 332	159 227
Autres produits reportés	95 515	134 378
	1 379 847	293 605

7. Produits financiers

Les produits financiers sont présentés comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Produits tirés des placements	19 181	46 004

8. Engagements et éventualités*Contrats de location*

Les engagements minimaux annuels futurs au titre des contrats de location de locaux à bureaux et d'équipement, qui expirent d'ici 2023, se détaillent comme suit :

	\$
2021	239 575
2022	112 367
2023	7 727
	<u>359 669</u>

Engagements envers la recherche

Cancer de l’ovaire Canada s’est engagé à payer une bourse de 60 000 \$ à la Société de recherche sur le cancer au cours de l’exercice se clôturant le 31 mars 2021. L’organisme de recherche fera, pour sa part, une contribution d’un montant équivalant à celle de Cancer de l’ovaire Canada.

Dans le cadre du Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé financé par Santé Canada, Cancer de l’ovaire Canada s’est engagé à verser un montant de 2 250 000 \$ pour la recherche au cours de l’exercice se clôturant le 31 mars 2021.

Éventualités

De temps à autre, des poursuites et des réclamations sont déposées contre Cancer de l’ovaire Canada. Cancer de l’ovaire Canada conteste ces poursuites et réclamations, et la direction est d’avis que l’issue de celles-ci n’aurait pas une incidence significative sur l’état des résultats et sur l’état de l’évolution des soldes des fonds de Cancer de l’ovaire Canada. Par conséquent, aucune provision n’a été comptabilisée au sein des comptes pour les montants réclamés. Toute obligation future sera comptabilisée si un montant devient probable et mesurable.

9. Informations complémentaires pour satisfaire aux exigences en matière d’informations à fournir de la Charitable Fundraising Act de l’Alberta

La rémunération versée aux employés pour des activités de collecte de fonds, de même que les charges au titre des avantages du personnel et les charges salariales prévues par la loi connexe se sont élevées à 419 365 \$ (2019 – 290 299 \$).

10. Garanties

Dans le cadre normal de ses activités, Cancer de l’ovaire Canada conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie.

Une indemnisation a été fournie à tous les administrateurs et les directeurs de Cancer de l’ovaire Canada, sous réserve de certaines restrictions. Cancer de l’ovaire Canada a souscrit une police d’assurance responsabilité à l’intention des administrateurs et des directeurs afin de réduire les coûts liés à toute procédure judiciaire future éventuelle. De plus, dans le cours normal de ses activités, Cancer de l’ovaire Canada a conclu des ententes qui comprennent l’indemnisation de tiers, telles que des lettres de mission avec des conseillers et des consultants et des contrats de location. Historiquement, Cancer de l’ovaire Canada n’a engagé aucuns frais en raison de telles poursuites, procédures, ou ententes. Le montant maximal de tout paiement futur éventuel ne peut être estimé de façon raisonnable et, par conséquent, aucun montant n’a été comptabilisé dans les états financiers.

Cancer de l'ovaire Canada

Notes complémentaires

31 mars 2020

11. Ventilation des charges

Charges liées au personnel

Cancer de l'ovaire Canada ventile les charges liées au personnel en fonction de l'estimation par la direction du temps requis pour effectuer les tâches de chaque poste. Le total des salaires et des charges sociales assujetties à la ventilation s'élevait à 2 054 832 \$ (2019 – 1 824 981 \$) et a été ventilé dans l'état des résultats comme suit :

	2020 %	2019 %
Administration	25	21
Sensibilisation et éducation	37	37
Collecte de fonds	20	16
Recherche	3	2
Soutien	15	24
	100	100

Charges d'administration

Les principales composantes des charges d'administration assujetties à la ventilation sont les suivantes :

	2020 \$	2019 \$
Charges communes		
Occupation	245 376	245 899
Frais généraux et liés au siège social	166 252	136 171
Honoraires du personnel comptable	202 177	167 511
Services professionnels et services-conseils	91 913	64 654
Total des charges communes avant ventilation	705 718	614 235

Charges administratives communes

Les charges communes sont ventilées selon l'estimation de la direction de la proportion de l'avantage reçue par chacune des fonctions. Les charges communes sont ventilées comme suit :

	2020		2019	
	\$	%	\$	%
Administration	70 570	10	57 125	10
Sensibilisation et éducation	211 716	30	185 703	30
Collecte de fonds	105 858	15	92 852	15
Recherche	105 858	15	92 852	15
Soutien	211 716	30	185 703	30
	705 718	100	614 235	100

12. Crédoeurs et charges à payer

Les crédoeurs et les charges à payer comprennent un montant de 25 069 \$ (31 mars 2019 – 21 296 \$) lié aux sommes à remettre à l'État.

13. Événement important

Le 11 mars 2020, l’Organisation mondiale de la santé a qualifié de pandémie l’éclosion d’une nouvelle souche de coronavirus (la « Covid-19 »), entraînant la mise en œuvre d’une série de mesures de santé publique et d’urgence afin de combattre la propagation du virus. La durée et l’incidence de la COVID-19 sont actuellement inconnues, et il n’est pas possible d’évaluer de façon fiable l’incidence qu’auront la durée et la gravité de ces événements sur les résultats financiers et la situation financière de Cancer de l’ovaire Canada pour les périodes futures.